



COMMUNIQUE DE PRESSE

Reprise des formations continues du Luxembourg Lifelong Learning

La Chambre des salariés a tenu ce vendredi 5 octobre 2018, sa conférence de presse sur la reprise des formations continues du Luxembourg Lifelong Learning (LLLC).

La CSL s'engage à garantir pour autant que possible l'accès à la formation continue au plus grand nombre d'intéressés. Les évolutions technologiques et autres sont aujourd'hui toujours plus rapides, si bien que la formation continue n'est plus un simple atout mais une réelle nécessité. Dans ce contexte, donner aux salariés les moyens de piloter leur carrière professionnelle afin de consolider leur emploi, de se réorienter, d'accroître leurs chances de promotion et d'évolution de carrière, de s'adapter à l'évolution des environnements de travail et de sécuriser leur parcours professionnel, est pour le LLLC un défi socio-économique contemporain majeur. Le LLLC entend contribuer à y répondre en adaptant son offre en continu par des solutions variées telles que des cours du soir, des cours du jour, des séminaires, des formations spécialisées, des formations supérieures et universitaires ainsi que des certifications.

Pour assurer ses missions, le LLLC mobilise ses partenaires et des praticiens. Ils évaluent et développent ensemble une offre de formation en tenant compte des besoins, des évolutions sociales et des aspirations des salariés.

Lors de la conférence de presse, les nouveautés proposées à cette rentrée ont été présentées. D'une part, le développement de nouveaux profils en cours du soir tels que,

- le « **professionnel en protection des données personnelles** », en collaboration avec la **Commission nationale pour la protection des données (CNPD)**,
- le « **professionnel en investissement financier** », conforme à la directive MIFID II et agréé par la CSSF, ou encore celui de
- l'« **avisé en import-export** ».

D'autre part, le LLLC propose depuis le début des années 2000 des formations et des certifications professionnelles internationales délivrées par la CISCO Netacademy. Cette année, l'offre de formation s'élargit avec notamment des sujets tels que la « **Cybersecurity** » et l'« **Introduction to IOT (Internet of Things)** ».

Côté des formations universitaires, de nouvelles collaborations ont vu le jour, notamment avec l'**Université de Lille** pour proposer un **DU en Sophrologie**. Les partenariats existants sont renforcés comme avec l'**Université de Strasbourg** avec laquelle le LLLC propose début 2019 le **Master Commerce Électronique** ou





CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTER
La formation continue de la Chambre des salariés

encore la modernisation du **Master Administration des Entreprises** avec **l'Université de Lorraine**. Il est désormais possible de suivre 25% des enseignements de ce master à distance.

La coopération CSL/LLLC - Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) est également étendue. En effet, en sus d'une participation gratuite des demandeurs d'emploi aux séminaires et aux cours du soir, le LLLC et l'ADEM ont convenu de proposer à ce public l'Adaptive Learning Tool (un outil d'apprentissage TIC) afin de leur permettre de passer plus aisément la certification ECDL (European Computer Driving Licence).

Une nouvelle offre de formation à l'attention des personnes résidant au Luxembourg depuis au moins vingt ans et souhaitant acquérir la nationalité luxembourgeoise par option a vu le jour en septembre 2018 : une formation d'**Initiation à la langue luxembourgeoise** agréée par le Ministère de l'Education nationale.

D'autres projets sont en cours, tant et si bien que les activités d'information et de formation se développent de manière exponentielle. Sur l'année académique 2017-2018, le LLLC a enregistré plus de 8.000 inscriptions, et ce uniquement sur ses activités de formation.

Aussi, pour continuer d'assurer ses engagements envers ses ressortissants dans les meilleures conditions, le LLLC emménagera dans le nouveau bâtiment de la Chambre des salariés dans le quartier de Bonnevoie (en face des Rotondes), en janvier 2019. Un nouveau lieu, plus spacieux et facilement accessible par le réseau des transports publics, pour permettre d'accueillir les participants dans un cadre moderne et agréable.

Pour plus d'informations consulter le site www.LLLC.lu

Luxembourg, le 5 octobre 2018

communiqué N°



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Chambre des salariés
13 rue de Bragance
T. +352 44 40 91 1
F. +352 44 40 91 250
www.csl.lu csl@csl.lu